

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2863 - MERCREDI 15 MARS 2017



Siège de la Banque mondiale (DR)

PARTENARIAT RDC-BANQUE MONDIALE

Une bouffée
d'oxygène pour
la RDC

Le pays vient de bénéficier d'un financement additionnel de cinquante millions de dollars américains de son principal partenaire au développement, la Banque mondiale (BM). Un accord a été conclu à cet effet, marquant ainsi l'aboutissement favorable de la septième revue du portefeuille de cette institution financière internationale en RDC.

Globalement, cet argent vise à ramener la performance et à renforcer la résilience de l'économie congolaise en cette période de ralentissement de la croissance à la suite de la chute des cours mondiaux des matières premières.

Page 14

KASAÏ CENTRAL

Toujours sans nouvelles des deux enquêteurs
onusiens enlevés à Tshimbulu

Les deux experts onusiens étaient chargés par le Conseil de sécurité d'enquêter sur les groupes armés, les violations des droits de l'Homme et les possibles violations d'un embargo sur les armes dans le pays. Ils sont tombés dimanche dans une embuscade tendue par un groupe armé « non identifié » au niveau de la rivière Moyo sur l'axe Bukonde-Tshimbulu, à environ 120 km au sud de Kananga.

Une patrouille des Casques bleus est déjà à pied d'œuvre pour tenter de les retrouver. Aucune revendication, ni demande de rançon n'a jusque là été reçue par la Monusco qui fait de son mieux pour les localiser, en synergie avec les autorités locales qui ont ouvert une enquête à ce sujet. De son côté, le gouvernement a indiqué que les experts onusiens sillonnaient la province « sans que les autorités locales en aient été informées.

Page 14



Des Casques bleus de la Monusco (DR)

RDC-RWANDA

La biodiversité et
la géodynamique
du lac Kivu
au centre des
recherches
spécifiques

Les chercheurs de deux pays se consacrent, depuis quelques jours, à l'étude de la géodynamique du lac et de son bassin conformément à l'accord signé en novembre 2015 sur la surveillance et la préservation du lac Kivu. Il est question de renforcer la recherche et promouvoir la collaboration scientifique entre les deux pays afin de mieux connaître le lac Kivu et sa zone alentour. Passant à la phase d'exécution de ce projet de 1,3 million d'euros financé par le gouvernement néerlandais, les deux pays s'attendent à la mise en place du comité d'experts devant travailler en synergie via leurs centres de recherche respectifs pour son aboutissement. L'objectif poursuivi est, entre autres, de dessiner une cartographie du risque sismique de la zone.

Page 12

CÉNI

Plus de 18 millions d'électeurs déjà enrôlés !

Les opérations d'enrôlement des électeurs se poursuivent allègrement dans les provinces où elles ont cours à la grande satisfaction des responsables de la Cégi dont les prévisions initiales sont en train d'être

rencontrées. D'ici mi-avril, les opérations pourront être lancées dans les treize autres provinces dont la ville-province de Kinshasa et devront durer quatre-vingt-dix jours, apprend-on. Il est fort pro-

bable que la Cégi approche ses projections de 41 à 45 millions d'électeurs, y compris les jeunes mineurs de seize ans enregistrés.

Rappelons que les opérations d'identification et d'enrôlement

des électeurs ont démarré, depuis le 31 juillet 2016, dans la province du Nord-Ubangi. Vers la fin de l'année 2016, elles ont été lancées dans douze autres provinces.

Page 12

ÉDITORIAL

Inquiétude

Plus les jours passent plus la crainte grandit, en Afrique, de voir la France s'enfoncer à très court terme dans un désordre politique qui pourrait avoir de graves conséquences pour ses partenaires s'il débouche sur une crise de grande ampleur. Confrontée à de fortes tensions sociales dans les banlieues de ses grandes villes et à un endettement public dangereusement élevé alors même que ses dirigeants s'affrontent à fleurets dénichés dans le cadre d'une campagne présidentielle dont nul ne sait ce qu'il sortira, la nation française apparaît déchirée, instable, en proie à des troubles profonds qui pourraient la plonger dans une sorte de « mai 68 » aux effets imprévisibles.

Si les pays africains francophones s'inquiètent de voir leur principal partenaire extérieur se déstabiliser ainsi de l'intérieur c'est d'abord, bien sûr, parce que la France n'a pas cessé depuis leur accession à l'indépendance, au début des années soixante du siècle précédent, de les aider à prévenir ou à gérer les crises qui les menaçaient. Mais c'est aussi parce que la combinaison actuelle des tensions politiques et des difficultés économiques pourrait générer une crise monétaire dont le franc CFA, notre monnaie commune, paierait les conséquences au prix fort. L'essentiel des réserves des quinze pays membres de cette zone étant conservé à Paris dans les caves de la Banque de France, la faillite plus ou moins déguisée de l'Hexagone provoquerait, en effet, un tsunami monétaire auprès duquel la dévaluation brutale le 11 janvier 1994 sous l'impulsion du Premier ministre d'alors Edouard Balladur apparaîtrait comme une simple vague.

L'inquiétude est d'autant plus grande dans les différentes capitales de la Zone franc CFA qu'aucun des prétendants à la succession de François Hollande ne parle sérieusement des relations qu'il instaurera, ou maintiendra avec l'Afrique s'il est élu dans deux mois. Exactement comme si cette partie du monde n'existait pas à leurs yeux alors même qu'elle constitue l'une des assises de l'influence française dans les organes dirigeants de la communauté internationale.

Qu'il nous soit donc permis de dire au futur président de la République Française qu'il devrait s'employer, dès maintenant et sans attendre le verdict des électeurs, à rassurer les partenaires africains de la France car demain il ne pourra évidemment pas rattraper le temps perdu.

Les Dépêches de Brazzaville

ESPACE OHADA

Les entreprises doivent s'adapter aux normes comptables IFRS dès janvier 2018

La 43^e session du Conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) qui s'est tenue à Brazzaville, fin janvier 2017, a permis de doter l'espace communautaire d'un référentiel comptable IFRS (International financial reporting standards).



Photo de famille à l'issue du Conseil des ministres (DR)

Les normes comptables IFRS mises en place en 2005 par le bureau des standards comptables internationaux, consistent à instaurer un modèle comptable harmonisé, afin de favoriser les échanges internationaux et la gestion des groupes transnationaux, - de nombreuses sociétés disposent de filiales à l'étranger et doivent déterminer un résultat consolidé.

Plus de 1246 pages, l'Audcif et le système comptable Ohada (Syscohad), à savoir le plan comptable général, entreront en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et les états financiers produits en normes IFRS.

Le communiqué final du Conseil des ministres des Finances et de la Justice des 17 pays membres de l'Ohada indique les principales caractéristiques de cet acte uniforme en ces termes : le maintien, aux côtés du système normal, d'un système minimal de trésorerie pour les petites entités économiques

afin de permettre aux entreprises de disposer d'une comptabilité appropriée en fonction de leur chiffre d'affaires ; la reconnaissance de la spécificité du système comptable des secteurs réglementés...

Par ailleurs, « l'obligation faite aux entités inscrites à une bourse des valeurs ou faisant appel public à l'épargne, de produire en sus de leurs états financiers individuels en normes Syscohad ou selon le référentiel comptable spécifique à leurs activités, des états financiers en IFRS afin de garantir la qualité et la comparabilité des données produites », précise le communiqué final du Conseil.

Ces nouvelles normes comptables reposent, en outre, sur un certain nombre de principes parmi lesquels ; la primauté de la substance sur la forme ; l'approche bilanciale, avec une priorité du bilan sur le compte de résultat ; le principe de neutralité et celui de prudence ; la valorisation à la juste valeur des actifs et des passifs ; la priorité accordée à la vision de l'investisseur et la place importante accordée à

l'interprétation. Adoptant à Brazzaville ce nouvel acte uniforme, les ministres de l'Ohada ont tenté sans doute de réaffirmer l'engagement des fondateurs du traité Ohada : « favoriser l'intégration et la croissance » en Afrique. Puisque, estiment ces derniers, le nouveau texte est en cohérence avec les autres actes uniformes et tient compte des évolutions de la normalisation comptable internationale, dans le respect du contexte juridique et économique des États parties à l'Ohada.

Pourtant, ces normes IFRS sont difficiles à appliquer, notamment dans les PME. Pour certains experts comptables et praticiens de droit, celles-ci ne sont pas adaptées aux réalités des économies africaines. Dans ce contexte, un séminaire international de formation portant sur le reporting financier des comptes Ohada et IFRS se tiendra, au mois de mai 2017, à Douala, afin d'aborder la conversion du reporting Ohada vers les normes internationales IFRS.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubel-Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Isidore Ondoki : « les impacts du Pdar ne sont pas définitivement acquis, il faut les consolider »

Le gouvernement congolais en partenariat avec la Banque mondiale (BM) avait lancé en avril 2008, le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes (Pdar). Celui-ci avait pour objectif d'améliorer les conditions de travail ainsi que les capacités de production et de rendement des populations rurales. Le projet visait également la réhabilitation des pistes rurales pour désenclaver les bassins de production. Il se clôture au mois d'avril prochain. Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, son coordonnateur, Isidore Ondoki, fait le bilan des neuf ans de mise en œuvre dudit projet.

LDB : Peut-on savoir ce qui a été réalisé, après près de dix ans de mise en œuvre du Pdar ?

I.O : Le Pdar a eu des résultats jugés globalement satisfaisants à travers un premier rapport d'achèvement réalisé par le gouvernement avec l'appui de la BM en 2013, et qui a abouti au financement additionnel actuel. Lorsque nous prenons des résultats de l'ensemble des activités qui ont été mises en œuvre, de manière cumulée nous pouvons dire que le Pdar a permis de réhabiliter 1301 km de pistes rurales du nord au sud du pays. Nous avons construit 41 infrastructures de marchés. 910 microprojets ont joui de notre appui soit un total de 12000 bénéficiaires. Les services techniques du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche ont été dotés en équipements informatiques, matériel de bureau, moyens roulants outre les formations dont ils ont bénéficié.

LDB : De façon concrète, quel est l'impact que le Pdar a eu sur le quotidien des producteurs agricoles ?

I.O : Les résultats que je viens d'évoquer ont eu un impact direct sur la République du Congo. Le premier est que, les pistes agricoles réhabilitées n'ont pas seulement désenclavé les bassins de production, mais également des villages avoisinants. Partout où nous avons construit les marchés par exemple, les produits ne se vendent plus à même le sol et c'est sûr que cela a un impact sur notre santé. A Ngania, dans le district d'Ollombo, le marché construit a fait naître bien d'autres activités tout autour. Un hôpital a été même réhabilité en face. Nous avons joué un rôle cardinal. Autant le panier de la ménagère reste cher, autant l'Etat à travers des projets comme le Pdar a essayé de mener une bonne action. Ces impacts ne sont pas définitivement acquis

parce qu'il faut les consolider.

LDB : En dehors de l'épineuse question des fonds de contrepartie, avez-vous connu d'autres difficultés ?

I.O : Certes le projet a eu des résultats satisfaisants mais, on a aussi connu des difficultés. La principale était liée au paiement des fonds de contrepartie par le gouvernement. Car, le projet qui a été lancé en 2008 n'a démarré effectivement qu'en 2011, soit la quatrième année de son existence. Ce problème a failli entraîné la fermeture du projet avant son terme. Il faut signaler que le gouvernement avait pris les choses en main et a financé le projet normalement jusqu'à sa fin. En dehors des difficultés liées aux fonds de contrepartie, l'adaptation par les cadres du projet aux méthodes et pratiques de travail de la BM n'a pas été facile. Ce qui explique les insuffisances que nous avons eues au début du projet. Les entreprises que nous



Le coordonnateur du Pdar (DR)

avons parfois recrutées pour faire les pistes agricoles et les marchés n'ont pas souvent respecté les délais d'exécution des travaux.

LDB : le Congo et la Banque mondiale sont en train de préparer un projet d'agriculture commerciale qui remplacera le Pdar. Que peut-on attendre de ce futur projet ?

I.O : l'impact du Pdar a fait à ce que le gouvernement et la BM s'engagent pour un autre projet. Depuis juin 2015 en effet, le gouvernement avait demandé

à la BM et à d'autres bailleurs de fonds de l'aider à préparer un nouvel engagement agricole dit projet d'agriculture commerciale. La mission d'évaluation vient de se terminer, bientôt il y aura des négociations en vue de la signature des accords de financement. Ce futur projet n'est pas un Pdar II. Seulement, il s'inspirera des leçons du Pdar. Il appuiera les micro-petites et moyennes entreprises puis la réforme du climat des affaires dans le secteur agricole.

Propos recueillis par Lopelle Mboussa Gassia

HYDROCARBURES

La 3^e CIEHC planchera sur les enjeux du secteur pétrolier et gazier au Congo

La troisième Conférence internationale et l'exposition sur les hydrocarbures au Congo (CIEHC) se tiendront du 24 au 26 avril prochain à Brazzaville. Elle offrira aux participants l'occasion d'évoquer les défis et les perspectives du secteur pétrolier et gazier en République du Congo.

Les experts, les politiques et les acteurs économiques prendront part à cette rencontre qui aura lieu dans un contexte économique marqué par la chute du prix du baril de pétrole sur le marché mondial.

Au plan national, nonobstant la morosité de la conjoncture économique, cette troisième CIEHC intervient au moment où le secteur des hydrocarbures se trouve en mutation, notamment avec la mise en place d'un nouveau code des hydrocarbures.

Hormis cela, il sied de souligner la mise en production au mois d'avril de projets importants comme Moho Nord, la publication des résultats du dernier appel d'offres et le lancement d'un nouvel appel d'offres.

Cette conférence sera ponctuée par un salon commercial, des ateliers interactifs, une remise des prix et d'autres activités. L'édition 2014 de la CIEHC avait regroupé plus de 1000 participants, 36 intervenants et 50 exposants issus de 25 pays.

Le secteur pétrolier congolais au-

gure de bonnes perspectives. La production nationale, estimée à 250.000 barils par jour en 2016, atteindra 300.000 barils en 2018 grâce notamment à l'entrée en exploitation du gisement Moho Nord.

La République du Congo sera ainsi en passe de devenir le troisième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne après le Nigeria et l'Angola. Elle se classe actuellement en quatrième position juste derrière la Guinée Equatoriale.

A ce jour, huit blocs de l'offshore profond et ultra-profond du bassin côtier sont mis en jeu, ainsi que cinq blocs onshore du bassin de la Cuvette. Au titre de l'année 2017, il est prévu la mise en jeu de nouveaux blocs dans l'offshore peu profond et dans les zones onshore du bassin côtier. La troisième édition de la CIEHC mettra un accent sur la promotion de la valorisation des hydrocarbures au Congo et de la transformation du gaz en énergie propre. Le Congo a fait des progrès significatifs dans la lutte contre le torchage du gaz dans les champs pétroliers. Le taux de brûlage du gaz associé est passé de 60% en 2008 à 16% en 2015. Le pays entend valoriser le gaz à travers la construction des centrales électriques, l'utilisation du gaz par l'industrie et la pétrochimie. Il est aussi envisagé l'option de l'exportation du gaz.

Christian Brice Elion

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Faciliter l'accès à la terre aux producteurs congolais

L'Etat congolais entend développer la filière agricole, à travers l'appui aux coopératives et groupements ruraux. Mais sur le terrain, les difficultés quotidiennes des agricultures sont presque les mêmes : des conflits avec les propriétaires fonciers, des moyens encore rudimentaires, un manque des semences...

« Nous demandons au gouvernement de résoudre le problème de terres, qui ne facilite pas notre travail. La récolte qui devait déjà avoir lieu se fera au mois de septembre à cause de quelques soucis que nous avons eus avec les propriétaires fonciers », a lancé Davy Mitoméné, président d'un groupement agropastoral des agriculteurs associés basé dans la localité de Dzion Dzion (Pool nord).

C'est le même cas pour le groupement Zola installé dans le village Tsounga (périphérie de Brazzaville), l'un des bénéficiaires du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdar). Ce groupement est spécialisé dans la culture des légumes frais ; de la tomate, de l'aubergine verte, du concombre, des haricots verts etc.



Étendue d'une plantation de chou (DR)

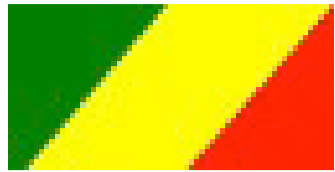
D'après le responsable de ce groupement maraîcher, Dominique Nkodia, le comité de gestion a décidé de diversifier ses activités, en se lançant dans l'élevage. « Il se pose un problème de fumier organique, et actuellement les agriculteurs font recours à la biomasse pour enrichir leurs vergers », confiait-il.

Quant à Etiennette Nkounkou, trésorière d'une des coopératives bénéficiaires de l'accompagnement de l'Etat, « Sala koudia teki-sa Nord-sud » active à Ngabé. La coopérative n'arrive pas à réaliser son objectif, déclare cette agricultrice. « L'Etat congolais et les

autres partenaires au développement doivent toujours nous aider afin d'acheter des semences, intrants et outils plus performants », exhorte Mme Nkounkou.

Dans le cadre du Pdar cofinancé avec la Banque mondiale, le gouvernement congolais est en train de préparer un nouveau projet agricole destiné à la commercialisation. Les phases préparatoires sont presque achevées ; la mise en œuvre effective des différentes composantes du projet commercial prendra, sans doute, en compte les préoccupations exprimées par ces producteurs et hommes de terrain.

Fiacre Kombo



ACQUISITION DE HUIT (8) VEHICULES DE TYPE 4X4 AU PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)



1. Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) le projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d'acquisition de huit (8) véhicules 4 x 4, en lot unique.

2. L'Unité de Coordination du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour la fourniture de huit (8) véhicules 4 x 4, en lot unique comme suit :

Lot unique	Type de véhicule	Quantité
	•Véhicule 4 x4, Type Wagon	2
	•Véhicule 4 x4, double cabine, 4 portes	6
	TOTAL	8

4. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national décrites dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, Directives datées de Janvier 2011 révisée en juillet 2015 disponible sur www.worldbank.org/procure.

5. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Coordination du Projet et peuvent examiner /acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 9 h et 16 H.

6. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après,

moyennant paiement d'un montant non remboursable de 300.000 FCFA. Cette somme est payable par virement bancaire au compte spécial du PEEDU numéro 30011 00020 20576913000-88 domicilié au Crédit du Congo Agence de Brazzaville.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 14 avril 2017 à 12 heures (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de Deux Millions (2.000.000) FCFA conforme au DAO et délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) ou ayant un correspondant en République du Congo. Les offres sans garantie d'offre et celles reçues après le délai fixé seront rejetées.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 14 avril 2017 à 12 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après :
UNITE DE COORDINATION DU PEEDU
2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ex siège du Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics
B.P 2099 Brazzaville, République du Congo,
Tel : (00242) 556 8787 E-mail : pedu_congo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 09 mars 2017

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO



JCERTIF 2017

Pointe-Noire fera le plein des technologies

Pour la première fois la ville de Pointe-Noire abritera du 24 au 25 mars la conférence internationale JCertif qui se penche cette année sur le thème « JCertif Pointe-Noire 2017 : vers de nouvelles possibilités ». Ateliers, formations, coaching, conférences et salon seront au rendez-vous avec toujours des milliers de participants venus de plusieurs pays autour du développement de l'industrie du numérique.

Événement clé pour l'écosystème TIC congolais et celui de l'Afrique centrale, JCertif 2017 qui se tient à l'hôtel Azur International « Le Gilbert » garde son programme établi à chaque édition entre formation et démonstration. Cette année, parmi les conférences épinglées, on parlera des enjeux et des perspectives de la monnaie électronique, de la Sécurité des Systèmes d'Informations, du Cloud et le Big Data, du Web 3.0 mais aussi, comme lors de l'édition dernière à Brazzaville, de l'Internet des objets et des technologies embarquées. Côté formation, on retiendra entre autres des ateliers sur le Java EE, le développement mo-



Jcertif Brazzaville édition antérieure (DR)

bile, la Sécurité IT sans oublier le Web Design.

L'événement est le plus marquant dans le domaine du développement d'applications Web et mobiles en Afrique Centrale. L'édition 2007 annonce la présence de trois ministres congolais à l'ouverture. Ceux en

charge des Postes et télécommunications, du Numérique et de la prospective ainsi que de l'Enseignement technique, professionnel et de l'emploi. Des directeurs généraux des sociétés partenaires participeront aux conférences.

Comme lors des précédentes

éditions, JCertif prétend accueillir environ 2000 participants à Pointe-Noire. Les experts viendront de plusieurs pays y compris ceux de JCertif France, JCertif Canada, JCertif Tunisia, JCertif Cameroun et JCertif Côte d'Ivoire.

Créé en 2010 par un groupe de

passionnés des TIC, « JCertif aimerait voir naître un environnement dans lequel les populations des pays émergents utilisent les possibilités offertes par l'internet et les nouvelles technologies de l'information afin d'innover dans tous les domaines ».

Après plusieurs années d'interaction avec des groupes d'informaticiens, des leaders des TIC et des entrepreneurs à travers l'Afrique, JCertif a décidé de se focaliser sur quatre points.

Ils sont essentiellement liés à la promotion des TIC en initiant des événements permettant de créer des espaces d'échange et de collaboration, à l'encouragement à l'éducation populaire en matière des TIC, à la mise en place des possibilités de projets de développement Open Source et la création d'une grande communauté composée de développeurs, de concepteurs de logiciels et d'entrepreneurs congolais afin d'encourager le transfert des connaissances et susciter des vocations auprès des générations futures.

Quentin Loubou

APPEL DE CANDIDATURE

Envoyer les candidatures à : adrpointenoire@hotmail.com

Lieu : Pointe Noire (République du Congo)
Une société privée de droit congolais, opérant dans le secteur industriel recrute un agent pour le développement de ses activités.

01 - Intitulé du poste : ELECTROMECHANICIEN

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes : Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tous les systèmes mécaniques et électriques en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur, et des différents fournisseurs.

Assurer le Suivi de l'exécution des inspections de routine du système et équipement électromécaniques.

Assurer le Suivi de la réparation et maintenance journalières des équipements.

Assurer le Suivi de la gestion du stock des pièces de rechange par l'opérateur.

Gérer la programmation et élaborer les rapports des maintenances.

Participer à l'élaboration des programmes d'activités.

Assurer le Suivi du programme de formation du personnel de la maintenance et mettre en évidence les indicateurs de performances y relatifs.

Signaler toute anomalie/non-conformité/situations à risque.

-Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5).

Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum.

-Compétences requises:

Posséder les connaissances techniques nécessaires utiles à l'exercice de son métier.

Maîtriser la langue anglaise.

Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.

Posséder les connaissances ITC.

02 - Intitulé du poste : AGENT CHARGE DE L'INSTRUMENTATION

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :

Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tout le système d'instrumentation de la Centrale en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur et des différents fournisseurs.

Cogérer les contrats de Maintenance Globale.

Suivi de l'exécution des inspections de routine du système instrumentation et des équipements.

Suivi des réparations, et de la maintenance journalière des systèmes et des instruments.

Suivi de gestion du stock des instruments et pièces de rechange par l'opérateur.

Gérer la programmation et élaborer les rapports de maintenance.

Gérer le fichier du flux des pièces de rechange et en maîtriser les coûts. Gérer le fichier des interventions.

Contribue à assurer l'interface et la gestion des contacts avec les sociétés pour les activités.

Signaler toute anomalie/non-conformité/situations à risque.

-Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5) Instrumentation.

Avoir BAC +2/3 avec une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum en génie des systèmes industriels.

Maîtriser la langue anglaise.

Compétences requises:

Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.

Posséder les connaissances en ICT.

03 - Intitulé du poste : COST CONTROL

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :

Maîtrise des coûts du projet et production des rapports précis et rapides, vérification du rendement des coûts par rapport au plan.

Identification des zones de dépassement de budget potentiel nécessitant des mesures correctives. Evaluation des coûts de structure selon les coûts estimatifs existants et maîtrise des coûts documentés.

Exécution des mises à jour de l'allocation suivant les coûts documentés conformément à l'état d'avancement des travaux. Maîtrise des plans contractuels d'approvisionnement et exécution des mises à jour de ces plans.

Analyse du gain et gestion de tous les rapports des coûts qui sont un support pour le reporting des coûts.

-Profil requis :

Etre titulaire d'un BAC +2 ou Licence en Economie (de préférence).

Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du contrôle des coûts.

Avoir une bonne connaissance en Economie Générale (Economie, Economie

Planification et Contrôle, Estimation / budgétisation / analyse / contrôle des coûts).

Avoir la capacité de gestion de projet (Programme et budget, Préparation du rapport de clôture, Contrôle des coûts - Budgétisation).

Bonne connaissance de la langue anglaise.

04 - Intitulé du poste : ADMINISTRATEUR DES CONTRATS

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :

Veiller à la prise en compte impactant les contrats de services tout au long de leur cycle de vie. Faire des propositions des plans de progrès et formuler les plans d'actions.

S'assurer de l'impact de tout changement sur le niveau de service, particulièrement sur les engagements de niveau de service et sur les accords opérationnels (interne et sous-traitance).

Analyser et évaluer les résultats des indicateurs, proposer les plans d'actions et assurer le reporting. Faire le suivi budgétaire du contrat, veiller à ce que le service soit rendu.

Profil requis :

Etre titulaire d'un Master en Droit.

Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'administration des contrats.

Compétences requises:

Connaissance du Contrat et du service contractualisé. Connaissance en contrôle de gestion.

Connaissance des mécanismes budgétaires. Bonne connaissance de la langue Anglaise.

MAKÉLÉKÉLÉ

François Loussakou finance les travaux de rénovation de la chambre mortuaire

Le député de Makélékélé I, François Loussakou, a remis officiellement le 11 mars à Brazzaville, l'ouvrage construit à la chambre mortuaire, à l'administrateur-maire de ladite circonscription administrative.

C'est sur fonds propre que le député de cette circonscription électorale a financé les travaux de la chambre mortuaire de l'arrondissement I Makélékélé dont le coût global s'élève à 13.550.275 FCFA.

À la chambre mortuaire, un mur de clôture à l'entrée principale mesurant environ 23,90 mètres et ayant deux portails métalliques a été construit, la cour a été pavée et plusieurs catafalques ont été érigés en briques.

Ce mur de clôture qui compte huit poteaux en béton armé avec des sections de 22 centimètres a été érigé avec une fondation de moellon entre tous les deux poteaux de l'ouvrage. La profondeur de la fondation

est de 50 centimètres et une épaisseur de 22 centimètres.

Les huit poteaux en béton armé ont chacun une hauteur de 2,1 mètre et un dosage de 300 kilogrammes par mètre cube. Le ferrailage des poteaux est constitué de 4 filants d'acier longitudinaux et 18 cadres d'acier transversaux. Chaque panneau du mur est de 46 centimètres de long construit en briques creuses de 12 centimètres d'épaisseur dosées à 200 kilogrammes par mètre cube.

L'action caritative du député a permis de revêtir également l'aire de cette chambre mortuaire estimée à 344 mètres carrés en pavés dont l'épaisseur est de 10 centimètres et 12 centimètres de côté.



François Loussakou (DR)

« Dans le programme de société du président de la République, le partage occupe une place de choix. Il a permis de changer fondamentalement l'arrière-pays ainsi que les

grandes agglomérations en des cités modernes (...). Il faut savoir que le partage est un don de Dieu aux oints. Car ne partage que celui dont les dispositions sont de Dieu »,

a commenté François Loussakou. Pour rappel, le député de Makélékélé I s'est souvenu de la vasière du Mayombe qui avait été vaincue. En rapport avec la rénovation de cette chambre mortuaire, il a indiqué : « Fini à compter de ce jour les petits sauts pour enjamber le ruissellement des eaux de pluie car, a-t-il indiqué, les recueils se dérouleront maintenant dans un milieu éclatant, rayonnant et propre où le climat et l'ambiance seront favorables à la situation », a commenté le député de Makélékélé I.

Enfin, le député François Loussakou a également rappelé aux foules, ses nombreuses réalisations et celles du gouvernement dans sa circonscription électorale.

Fortuné Ibara

OFFRE D'EMPLOI

Notre entreprise SINOHYDRO a entrepris des travaux de la construction de la route Ketta-Djoum et nous sommes en train de recruter des techniciens et conducteurs hautement qualifiés et expérimentés pour travailler le long de la route Sembé-Souanké-Ntam, les professions concernées sont détaillées comme suit:

Chantier:

Ferrailleur

Menuisier
Topographe
Maçon

Conducteur d'engin :

Conducteur de niveleuse

Conducteur de rétrocaveur
Conducteur de bulldozer
Conducteur de chargeur
Conducteur de compacteur

Chauffeur :

Chauffeur de camion benne

Chauffeur de semi-remorque
Chauffeur des voitures de tourisme

Logistique :

Laborantin

Mécanicien

Pièces à fournir par les demandeurs:

• Pour les employés de la République du Congo

-2 photos réelles non scannées

-* Un certificat médical original

datant de moins de trois mois non expiré, conféré par le médecin de l'Office national de l'Emploi et de la main d'oeuvre (Onemo);

-* Un casier judiciaire du pays d'origine (datant au moins de trois (03) mois);

-* Un certificat de nationalité;

-* Un extrait d'acte de naissance et une copie de la carte nationale d'identité;

-* Récépissé d'inscription délivré par l'ONEMO;

- Permis de conduire original (pour les conducteurs ou chauffeurs);

- Diplômes obtenus;

• Pour étranger engagé hors territoire congolais:

-* un casier judiciaire du pays d'origine (datant au moins de trois mois) et la copie de la première page du passeport et du visas d'entrée;

NB: Les pièces ci-dessus doivent être fournies nécessairement. Elles sont à déposer à la société et ne seront plus renvoyées aux demandeurs.

Contacts Mme Diane

Tél: +242 064946045

Mr Vincent

Tél: +242 066462655

Adresse Base-vie GAMA, district de Sembé, département de la Sanga, Congo

E-mail: shangwuyishenbu@126.com

AVIS DE SEANCE D'INFORMATION

Pour les Organisations de la Société Civile (OSC)
en République du Congo



La Délégation de l'Union Européenne en République du Congo organise une séance d'information et de sensibilisation sur la coopération internationale et l'aide de l'Union Européenne au Congo, le jeudi 23 mars 2017 à Gamboma dans le Département des Plateaux.

Cette séance d'information s'adresse aux membres d'associations congolaises actives et enregistrées légalement (récépissé). Chaque association ou réseau ne peut inscrire qu'un seul participant. Ne sont pas éligibles: les autorités locales, les ONG internationales, les entreprises, les associations déjà financées par l'UE ou dont un financement est en cours ou ayant déjà participé à une de ses formations. Les places sont limitées à 20 participants.

Pour vous inscrire: contacter le n°05 511 0485. Il vous sera demandé le nom et le contact du participant, ainsi que le nom, le domaine d'activité et le numéro du récépissé de l'association.

Date limite pour l'inscription: lundi 20 mars 2017 à 18h.

Remarques importantes:

• Les participants ne recevront ni per diem ni indemnité de transport. Une pause café et un déjeuner seront servis.

• Seules les personnes inscrites pourront participer.

MOIS DE LA FEMME

Don de sang au CNTS par le Foyer Manthéas...

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars de chaque année, la directrice du Foyer de la petite enfance Manthéas, Gipsy Mougngahmy Manthéas, a mobilisé l'ensemble de son réseau et des jeunes épris de volonté pour offrir un don de sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS)



Les membres du Foyer Manthéas après le don de sang / crédit photo Adiac

Commémoré cette année sur le thème : « Les femmes dans un monde du travail en évolution : planète 50-50 à l'horizon 2030 », le 8 mars est une journée pour fêter les actes extraordinaires des femmes et faire front commun pour la promotion de l'égalité des genres. C'est ainsi que sous la coordination du Foyer Manthéas, une action salutaire a été menée le 11 mars pour sauver des vies. « À l'occasion de la Journée internationale de la femme, nous avons pensé en qualité de mère, faire un geste simple, un geste qui sauve des vies en faisant un don de sang au CNTS. Ces jeunes gens viennent de Djiri, Petit-Chose, Talangaï et Bacongo, c'est un brassage de jeunes », a expliqué Gipsy Mougngahmy Mantheas, précisant qu'il s'agit d'une

réponse aux besoins des hôpitaux et des parents des malades. Créé en 2005, le Foyer Manthéas a pour objectif de compléter et de promouvoir les activités du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique ainsi que d'accompagner les jeunes dans les différents domaines. Il a, à son actif, l'organisation de beaucoup d'activités d'intérêt communautaire, surtout dans le domaine socio-éducatif et culturel. « Nous demandons à d'autres femmes de suivre notre exemple, car faire un don de sang c'est aussi avoir de l'amour pour sa patrie. De la même manière que nous donnons la vie, c'est de la

même manière que nous devons sauver des vies », a indiqué Gipsy Mougngahmy Mantheas.

Rappelons que dans le cadre du projet sur la « Prévention de la radicalisation de la jeunesse » en République du Congo, élaboré par le ministère de la Jeunesse avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement, et financé par le gouvernement japonais, le Foyer Manthéas a reçu mission de créer un réseau de 500 jeunes. Le but de ce réseau dont le point focal se trouve à Djiri, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, est de combattre les antivaleurs.

Parfait Wilfried Douniama

POINTE-NOIRE/HÔPITAL DE LOANDJILI

L'intersyndical accepte de lever la grève

L'annonce a été faite le 14 mars à l'issue d'un entretien des représentants des travailleurs avec la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, en présence du Préfet de Pointe Noire, Alexandre Honoré Paka. La suspension de cette grève intervient 9 jours après son déclenchement le 6 mars dernier.



Jacqueline Lydia Mikolo, au centre en noir, s'adressant aux agents de l'hôpital général de Loandjili (DR)

Il aura fallu la présence du ministre pour commencer les négociations et mettre fin à cette grève. A l'origine de celle-ci, les revendications des agents de l'hôpital général de Loandjili portant, entre autres, sur : le paiement régulier des salaires, le relèvement croissant du point d'indice (de 220 à 300), la tenue des CAPA et le limogeage de la directrice générale et de la directrice de l'administration et des ressources humaines de leurs fonctions.

Après un rapport du préfet sur les actions menées pour faire face à la situation, notamment la mise en place d'une cellule de crise et la réquisition de certains agents pour assurer le service minimum, la ministre, visiblement saisie de toute la situation, a félicité ce dernier, l'intersyndicale, les agents, la cellule de crise et la direction départementale de la santé pour la bonne collaboration dans la gestion de cette crise. Elle les a encouragés à maintenir le dialogue et à chercher des solutions

ensemble pour le bon fonctionnement de l'hôpital général de Loandjili. La ministre les a ensuite rassurés de la prise en compte de toutes les revendications, annonçant par la même occasion, la mise en place d'un comité ad hoc composé des personnes venant de Brazzaville et de Pointe-Noire. Ledit comité qui prend effet à partir de la date de suspension de la grève travaillera avec les parties concernées sur chacune des revendications afin de retenir les actions à mener et trouver des solutions. Leur mission va durer un mois au cours duquel, a précisé la ministre, les CAPA devront se tenir. « Ces CAPA devraient se faire en deux étapes : une pour les fonctionnaires, l'autre pour les décisionnaires. Nous attendons vos propositions pour qu'elles se tiennent très vite », a-t-elle souhaité. Pour ce qui est du limogeage de la directrice générale et de la directrice de ressources humaines, elle a

indiqué : « Nous allons travailler avec vous pour voir quelles sont les pistes de solutions ».

Jacqueline Lydia Mikolo a promis revenir dans un mois pour faire le point du travail qui sera fait. Au terme de l'entretien, satisfait, Etienne Tchivanga, président de l'intersyndical de l'hôpital a assuré de la levée de la grève et de la reprise des activités au sein de leur établissement dès ce 15 mars. Il a précisé que cette reprise commencera par une opération d'assainissement de l'hôpital pour d'être apte à recevoir les malades.

Au sortir de l'entretien, Jacqueline Lydia Mikolo est allée à la rencontre des agents rassemblés dans l'enceinte de l'hôpital pour les rassurer de la prise en compte de leurs revendications, les informant de la mise en place du comité ad hoc. Une nouvelle accueillie par des acclamations.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

... Ainsi que par le personnel et les étudiants de l'Université Marien-Ngouabi

Le point focal genre de l'Université Marien Ngouabi, que dirige Virginie Ndessabeka organise du 14 au 31 mars, une opération de don de sang dans le cadre de la célébration du mois de mars dédié à la femme



Les donneurs de sang (adiac)

L'action concerne le personnel enseignant, administratif et les étudiants des différentes facultés et de l'Institut supérieur de gestion pendant deux semaines. L'objectif est de sauver les vies à base du volontariat, a expliqué Virginie Ndessabeka avant de souligner que leur droit le plus important est le droit à la vie car donner son sang c'est donner des vies.

Selon elle, ce geste est le premier du genre à l'université, bien que les établissements organisent ces opérations de don de sang d'une manière isolée. « Donner du sang concerne tout le monde car toute personne peut avoir besoin de sang en cas de maladie, d'accident et pour bien d'autres raisons », a rappelé Virginie Ndessabeka. En effet, l'étudiante Mavie Lourdes Lucides Bafouckat en deuxième année du cycle III en Administration du commerce à l'Enam s'est dit soulagée après avoir donné de son sang. « J'ai perdu mon père tout récemment à l'hôpital à cause du manque de sang. Depuis ce jour j'avais décidé de devenir donneur de sang malgré ma peur des piqûres, afin de sauver des vies humaines. », a-t-elle dit.

Pour le chef de service technique par intérim au Centre national de transfusion sanguine, Maurice Yoka, le centre ne pourrait qu'encourager l'initiative des femmes de l'Université Marien Ngouabi. Le taux de couverture sanguine dans les hôpitaux est encore minime explique-t-il. Le sang collecté par le centre couvre les hôpitaux de Talangaï ; Mfilou, Kinkala et Mindouli.

Il poursuit que le sang peut être rejeté pour cause de VIH, d'hépatite B, de caillot et pour quantité de sang minime ne répondant pas à la poche de sang et autres raisons. « Les hôpitaux n'ont pas encore atteint le taux de couverture sanguine d'où l'on observe plusieurs cas de décès par hémorragie, anémie et même lors des opérations chirurgicales. Pour cela, il faut toujours multiplier des sensibilisations auprès des populations pour venir donner du sang ».

Lydie Gisèle Oko

RELIGION

Les Congolais invités à cultiver l'amour

Le responsable de l'église « Assemblée chrétienne Feu de l'Eternel », l'apôtre Lévitique 10 a invité le 12 mars, à l'occasion de la célébration du 12e anniversaire de son mouvement religieux, les Congolais à cultiver l'esprit d'amour

« Les Congolais ne s'aiment plus, ils aiment élever ceux qui viennent d'ailleurs alors que le pays dispose de compétences », a-t-il prêché dans son évangile, placé sur le thème : « Le souvenir d'un tort reçu ». Prônant le « Chemin, la vérité et la vie », il est également revenu sur le mystère du mois de mars. En effet, l'homme de Dieu a rappelé que ce mois est souvent émaillé de beaucoup d'événements malheureux. C'est ainsi qu'il a souligné la présence des blessures à l'intérieur de tous. Cette célébration eucharistique a coïncidé avec le lancement de la convention de prière qui durera 30 jours. Proche de Fernando Koutino, responsable de l'église « Armée de victoire » au cours des années 2000, l'apôtre Lévitique 10 l'a quitté en 2005 pour créer l'« Assemblée chrétienne Feu de l'Eternel ».

P.W.D.

ESPÉRANCE DE VIE

Avoir des enfants permet de vivre assez longtemps, selon une étude

Une vaste étude publiée le mardi 14 mars dans la revue médicale *Journal of Epidemiology & Community Health* indique qu'avoir au moins un enfant augmente l'espérance de vie.

Cette étude, réalisée sur plus d'1,4 million de Suédois nés entre 1911 et 1925, montre que l'espérance de vie à 60 ans était supérieure de près de deux ans chez les parents d'au moins un enfant par rapport aux personnes sans enfants. Elle précise que l'écart était un peu supérieur chez les hommes, de l'ordre de 1,8 an, contre 1,5 an chez les femmes.

L'étude révèle qu'à 80 ans, les pères ayant eu au moins un enfant avaient encore une espérance de vie de 7,7 ans, contre 7 ans chez les hommes sans enfant, soit un écart de 0,7 an. Quant aux mères, elles pouvaient espérer vivre encore 9,5 ans au lieu de 8,9 ans pour les femmes sans enfant, soit un écart de 0,6 an.

« Avoir des enfants est associé

à une longévité accrue », soulignent les chercheurs qui ont également montré, contrairement à d'autres études, que le sexe des enfants n'avait aucun impact. Les filles sont souvent considérées comme jouant un rôle plus important que les garçons dans l'aide apportée à des parents âgés.

Pour ce qui est de l'avantage observé chez les hommes ayant eu des enfants, les mêmes chercheurs signalent qu'il est encore plus important chez les hommes non mariés « peut-

être parce que les hommes mariés bénéficient également du partenaire en termes de soins et de soutien, alors que les non-mariés et les veufs seraient plus dépendants de leurs enfants adultes ».

Expliquant l'écart d'espérance de vie entre les personnes avec ou sans enfants, les auteurs de l'étude avancent, au-delà du soutien apporté par leurs enfants, d'autres phénomènes possibles comme le fait d'avoir adopté des comportements plus sains à cause de leurs en-

fants.

Dans la plupart des pays que ce soit en Europe, en Afrique, en Asie ou ailleurs, les femmes vivent plus longtemps que les hommes, qu'elles aient eu des enfants ou non. À ce sujet, l'étude suédoise souligne que l'espérance de vie des mères de famille était de 24,6 ans à 60 ans contre 20,2 ans chez leurs homologues masculins. Pour les femmes sans enfants, elle atteignait encore 23,1 ans, contre 18,4 chez les hommes.

Nestor N'Gampoula

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Guyriane Okombi, adepte du développement durable

La préservation de l'écosystème était le sujet de prédilection des différents thèmes de Guyriane Okombi durant son cycle universitaire. Aujourd'hui, présidente de l'ONG Tout pour l'environnement (TPE), axée sur la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Elle se sert de cette plateforme pour la vulgarisation du développement durable. « Opter pour une meilleure connaissance de la reproduction des poissons pour mieux gérer l'écosystème », c'est le constat de la jeune congolaise, nouvelle adepte des résolutions du développement durable. C'est d'ailleurs à l'heure du rendez-vous du Fonds bleu pour le Bassin du Congo que nous l'avons rencontrée.



Guyriane Okombi s'est lancée dans le domaine de l'environnement après son Baccalauréat, option économie et gestion coopérative. Pour poursuivre ses études, elle a passé le concours d'entrée à l'Institut de développement rural, actuelle Ecole nationale supérieure d'agronomie et des forêts à Brazzaville, cycle ingénieur, option tech-

niques forestières. A l'issue de cette formation, elle a obtenu un Master 2, option recherche en gestion de l'environnement.

« Notre participation au lancement du Fonds bleu pour le Bassin du Congo répond à une invitation de la Primature du Congo », confie Guyriane Okombi, en se souvenant, qu'elle a toujours opté, à chaque fois, pour des thèmes liés à l'eau pour ses travaux de soutenance tant dans ses études que dans sa vie associative.

Pour la mise en place du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, elle attend de connaître les orientations des Etats membres, en rapport avec les trois piliers du développement durable. Et c'est aussi l'occasion de se rapprocher de la sphère de décisions en vue d'inscrire l'ONG Tout pour l'environnement dans les éventuelles actions du Fonds.

« Une telle initiative est à saluer, surtout qu'elle s'inscrit dans le respect de la biodiversité aquatique », confie Guyriane Okombi. Les conclusions de son travail de Master 2 portaient sur les paramètres de la reproduction des poissons dans un environnement lentique restreint. Car, estime-t-elle, en prenant le cas du Lac bleu dans le Bassin de la Léfini, « la connaissance des données sur la reproduction des poissons dans ce plan d'eau peut servir de ligne directrice pour une exploitation rationnelle de cette ressource afin de la pérenniser ».

« Encore étudiante, j'ai reçu un appel à projets de l'Unesco / postuler proposer un site à inscrire au patrimoine mondial de l'Unesco. Début 2015 avec une accréditation pour mener les actions associatives », se souvient-elle.

Désormais, avec son ONG, suivant les statuts de celle-ci, elle œuvre pour la préservation et la gestion durable de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier. « Lorsque l'on parle de l'environnement pour ce qui nous concerne : espaces naturels : eau, air, sol, paysage et cadre de vie dans une perspective de développement soutenable, c'est-à-dire, agir dans le social, l'économie et l'écologie », explique la présidente de l'ONG TPE.

Marie Alfred Ngoma

MTN facilite la couverture médiatique à la hauteur de l'événement

A Oyo, près d'une cinquantaine de journalistes de la presse internationale, africaine et panafricaine ont effectué la couverture médiatique de l'évènement relatif à la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo grâce à la société de téléphonie mobile MTN Congo, jouant le rôle de facilitateur.



Thierry Lézin Mougalla saluant les journalistes et les responsables de MTN dans la salle de presse aménagée à l'hôtel Alima Palace à Oyo (Crédit photo : Camille Delourme)

Du 8 au 9 mars, les journalistes de la presse internationale, africaine et panafricaine ont eu à leur disposition une salle numérique aménagée de l'hôtel Palace Alima. Ils sont venus de diverses rédactions francophones : Londres, Paris et des capitales des 12 pays engagés à la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

La salle de presse a été, durant les deux journées, en parfaite connexion avec les réseaux sociaux actuels. La distance réelle entre les journalistes à Oyo et leurs rédactions respectives a ainsi été réduite

à néant. Le ministre de la Communication et des médias, Thierry Lezin Mougala, a visité les lieux, saluant les journalistes et félicitant la mise en place du dispositif de MTN ayant permis la facilitation de l'information sans aucune entrave, « pour ce rendez-vous international ».

Tous unanimes, les hommes des médias sont repartis d'Oyo heureux d'avoir bien couvert l'évènement sur le Fonds Bleu pour le Bassin du

Congo et d'avoir pu envoyer dans les temps leurs dépêches.

Parmi les médias présents au bord de l'Alima, nous pouvons citer Afrique Environnement, Africa N°1, African Business, Afrique Magazine, BBC Afrique, Canal 2, Enjeux Africains, Forbes Afrique, Global Press Institut, Jeune Afrique, les Echos, OME, Paris Match, RFI, TV5 Monde / Reuters TV ou Vox Africa

M.A.N.

LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES EN ZONE CÉMAC

Le gouvernement équato-guinéen ordonne l'application des dispositions dans le pays

Dans l'idée de promouvoir l'application des dispositions relatives à la libre circulation des personnes issues des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le gouvernement de la Guinée Equatoriale a publié, le week-end dernier, une décision ordonnant l'observance et l'exécution de ces dispositions dans son pays.

Cette décision concerne, plus précisément tous les citoyens communautaires titulaires d'un passeport diplomatique, officiel ou de service ou encore ceux qui sont en possession d'un ordre de mission délivré par une autorité compétente.

En effet, cette décision, enregistrée sous le numéro 133/17/2017 et intitulée « note verbale », est la résultante du dernier sommet des chefs d'Etat de la Cémac tenu le 17 février à Djibloho, en Guinée Equatoriale. Dans celle-ci, la présidence de la République Equato-guinéenne, instruit son ambassade accréditée à Youndé, au Cameroun de communiquer officiellement

la note au ministère des Relations extérieures du Cameroun et aux ambassades des pays membres de la Cémac, ainsi qu'aux représentations des organismes subsidiaires et spécialisés de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

« L'ambassade de la République de la Guinée Equatoriale à Yaoundé présente ses compliments à l'honorable ministre des Relations extérieures de la République du Cameroun, aux ambassades des pays membres de la Cémac et aux représentations des organismes subsidiaires et spécialisés de la CEEAC/CEMAC à Yaoundé et, a le plaisir de leur informer que nous venons de recevoir une décision de la présidence de la Guinée Equatoriale, dans laquelle il est donné l'ordre que soient exécutées, les dispositions liées à la libre circulation des personnes en zone Cémac », précise la note.

Rock Ngassakys

INTERVIEW

Jean-Yves Ollivier : « La Fondation Brazzaville n'a nullement vocation à diriger le Fonds bleu pour le Bassin du Congo »

Président de la Fondation Brazzaville pour la paix et la préservation de l'environnement, organisation à but non lucratif initiatrice du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, Jean-Yves Ollivier s'est confié aux Dépêches de Brazzaville à la suite de l'accord de création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo conclu le 9 mars à Oyo. Il évoque l'intérêt de cette initiative pour les pays membres du Bassin du Congo, le rôle du président congolais, Denis Sassou N'Guesso, et l'accompagnement de son organisme pour la réussite de ce projet.

Les Dépêches de Brazzaville : pouvez-vous rappeler la genèse du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ?

Jean Yves Ollivier : La Fondation Brazzaville, en lançant cette initiative, avait comme préoccupation la préservation de la nature, de l'environnement mais également de la paix par un regroupement des pays membres de cet espace régional (Bassin du Congo), en s'appuyant bien entendu sur les intérêts des populations.

Nous avons donc pensé porter ce projet à la COP 22 où la réglementation nous interdisait, en tant qu'Ong, de le présenter où de le faire passer sans parrainage. Pour cette raison, nous avons sollicité les présidents

congolais et gabonais, en l'occurrence Denis Sassou N'Guesso et Ali Bongo Ondimba qui ont accepté de le soutenir. C'est ainsi que lors de la réunion entre les présidents de l'Afrique centrale et le roi Mohammed VI, le chef de l'Etat congolais a été désigné pour en suivre le déroulement et contrôler la marche. C'est dire que son rôle est celui de l'initiateur et du contrôleur.

LDB : Le Fonds étant acté que reste-t-il à faire et comment procéder pour une véritable mise en œuvre de cette initiative ?

JYO : Avant de parler de lever les fonds il faut avant tout se convaincre si les partenaires et autres donateurs

potentiels sont confortés par l'organisation et le mode de fonctionnement de ce fonds. Si l'on ne crée pas un fonds qui correspond aux desideratas des donateurs il n'est pas certain qu'il bénéficiera d'un soutien quelconque. Dans cette perspective nous avons rencontré et échangé avec la Banque mondiale et les Nations unies avant son annonce afin de prendre leurs avis sur ce qu'est ce Fonds et comment il devra fonctionner pour susciter leur soutien et leur parrainage car la COP est une émanation des Nations unies.

LDB : Quel sera, selon vous, le mode de fonctionnement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ?



JYO : Sa méthode de fonctionnement sera probablement similaire à celle de l'organisation du Bassin du fleuve Sénégal, avec une répartition des fonctions sur tous les pays et l'appui de partenaires ayant une grande expérience en matière de gestion des eaux territoriales. Le Fonds bleu pour le Bassin du Congo concerne d'une façon équitable les douze pays du Bassin du Congo. Il leur appartient. Cependant comme c'est le cas pour l'initiative du Golfe de Guinée les entités donatrices doivent être associées à sa gestion et à son contrôle. Bien sûr, et c'est normal, Brazzaville a été retenu comme

JYO : C'est ce que nous ne voulons pas car nous avons l'accord de la COP 22 et sa concrétisation est acceptée par les pays membres. L'engagement de tous est de créer quelque chose qui fonctionne bien. D'ailleurs, ce qui est certain, il y aura au Maroc prochainement une session intermédiaire des douze pays pour présenter deux, voire quatre, projets qui seront matériellement présentés à la COP 23 à Berlin. C'est dire que nous sommes dans un espace de temps très court qui doit nous éviter de polémiquer vainement.



26 Mars 2017 à 8h00
Sur l'Esplanade du **Ministère des Affaires Etrangères**



De nombreux lots à gagner

Courons pour l'Égalité et la Parité

www.courselacongolaise.com
courselacongolaise@gmail.com
Tel: 05 386 06 05 / 06 429 50 20

#lacoursecongolaise

#MFAC





À propos de la Fondation Brazzaville C'est une organisation à but non lucratif créée en 2015 en vue de perpétuer et agir dans « l'esprit de l'accord de Brazzaville » signé en décembre 1988 dans la capitale congolaise. La Fondation Brazzaville développe des projets durables à la préservation de l'environnement et à la conservation de la nature permettant d'assurer la prospérité des relations et l'épanouissement des individus et agit comme facilitateur indépendant et neutre entre les parties belligérantes en Afrique mais également dans le reste du monde. Basée à Londres, elle est dirigée par un conseil d'administration composé de Jean Yves Ollivier, président, Philip Prettejohn, Lod Bell de Belgraviavet Nick Chance. Elle est placée sous le patronage royal de S.A.R, le prince Michael de Kent.

siège du Fonds bleu pour le Bassin du Congo mais cela ne veut pas dire que sa mise en place et sa gestion seront confiés au seul Congo. Ce n'est pas parce que le siège des Nations unies se situe à New York que les USA contrôlent les Nations unies.

LDB : Votre initiative met au centre l'humain. Quel est donc l'intérêt que présente le Fonds pour les populations riveraines ?

JYO : On ne peut pas vendre le profit avant d'en créer les moyens. Cependant, nous avons des objectifs clairs liés à des projets sur le développement des rives du Bassin du Congo. Il s'agit tout à la fois de la préservation et de la protection de la nature, mais aussi des changements climatiques pour créer des projets qui englobent la population.

LDB : L'Afrique centrale a souvent lancé des initiatives mais qui ne produisent pas les effets escomptés. Ne craignez-vous pas que le Fonds bleu pour le Bassin du Congo ressemble à tant d'autres projets ratés sans résultats probants ?

LDB : Quelles sont les missions de La Fondation Brazzaville pour la paix et la préservation de l'environnement ?

JYO : la fondation a pour mission d'aider à la création d'un Fonds dans lequel tous les pays soient traités de façon égalitaire, faire le plaidoyer auprès des institutions internationales et des partenaires, et éventuellement aider à la concrétisation des participations monétaires et financières. Ceci dit, la Fondation Brazzaville n'a nullement vocation à diriger cette initiative.

LDB : Quel est le rôle du président Denis Sassou N'Guesso dans cette initiative ?

JYO : Son rôle est très déterminant car lui seul peut arbitrer le moment venu, donner son avis, contrôler et vérifier que les contributions sont versées afin d'être capables d'avoir un Fonds bleu pour le Bassin du Congo capable de présenter en novembre prochain des projets concrets.

*Propos recueillis
par Guy-Gervais Kitina*



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

**DUBAÏ À 2,
C'EST POSSIBLE
AVEC LA PROMO
TO SEPELA**

Jusqu'au **15 Avril**, atteins ton objectif journalier de consommation et gagne* un voyage, du cash ou un **Smartphone**.

AG Partners

*Par tirage au sort



FOOTBALL

FC Nantes en détection des jeunes talents à Brazzaville

130 joueurs dont l'âge varie entre 17 et 18 ans sont en lice. Ceux qui convaincront vont par la suite rejoindre le centre de formation du FC Nantes en France pour un essai d'un mois en juin 2017.

L'opération de détection en cours dans la ville capitale prendra fin le 19 mars. Le FC Nantes l'organise en partenariat avec la Fédération congolaise de football, l'Agence Kimex dirigée par Karl Ganongo et l'Association Baobab d'Até Nzete, figure emblématique du club de Sarcelles à Paris de retour au berceau avec ce projet pour apporter sa pierre à l'édification du football congolais à la base. « Les meilleurs seront retenus en fonction de leur talent (...) Il n'y aura pas de favoritisme. Nous savons que le Congo a de très bons joueurs et nous sommes venus les chercher », a précisé Mathieu Bideau, le responsable du recrutement du FC Nantes lors de la présentation de ce projet aux responsables des clubs brazzavillois ayant engagé les joueurs à cette détection. Ce ne sont donc pas tous les 130 jeunes en compétition qui bénéficieront du stage en France. Les moins convaincants seront éliminés au fur et à mesure. Dans un premier temps, 30 joueurs seront qualifiés sur les 130 après des épreuves de matchs internes au stade de l'Unité à Kintélé.



Les recruteurs sur l'aire de jeu du stade annexe de Kintélé avec les joueurs. Crédit photo Adiac

L'effectif sera ensuite réduit à 14 voire 16 joueurs. Ceux-ci livreront un match amical avec un club local au stade Alphonse-Massamba-Débat, le vendredi 17 mars. C'est partant de là que le nombre définitif des joueurs retenus sera connu.

Par ailleurs, les organisateurs de la détection auront des échanges avec les parents des joueurs avant que ces derniers ne s'envolent pour le centre de formation du FC Nantes. L'arrivée au centre de formation du club français de Ligue 1 n'est pas synonyme de réussite définitive, à en croire les explications de Mathieu Bideau. Pendant le stage d'un mois, les joueurs retenus doivent confirmer leur talent tout en s'acclimatant avec les réalités du pays d'accueil, le

temps que durera le stage.

Echange avec le ministre des Sports

Le calendrier de travail des organisateurs de la détection prévoyait un échange avec le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat. Celui-ci les a reçus en audience le 13 mars. Le bien-fondé de cette détection a été au menu de l'entrevue. « On a longuement parlé de la vision du football. Le ministre nous a dévoilé les projets qu'il a pour le football congolais. À propos de la détection en cours, ce qu'on a vu pour le moment est déjà intéressant, il y a du talent au Congo », a expliqué Mathieu Bideau au sortir de l'audience avec le ministre.

Rominique Nerplat Makaya

KUNG-FU WUSHU

L'équipe nationale attendue dans deux compétitions internationales

Le Congo participera cette année aux Championnats d'Afrique et du monde de Wushu (Kung-Fu). Le président de la Fédération congolaise de la discipline (Fécowu), Stève Kouma, l'a annoncé lors du lancement de la saison sportive 2017.



Le président de la Fécowu lançant la saison sportive. Crédit photo Adiac

Bien avant que les compétiteurs congolais ne s'engagent dans ces deux compétitions internationales, ils suivront des stages et formations diverses. Ils seront ensuite évalués lors des championnats nationaux qui précéderont ceux d'Afrique et du monde auxquels ils défendront les couleurs du Congo. C'est à partir de ces tournois, au plan local, que les athlètes seront assurément sélectionnés en équipe nationale. « La communauté sportive nous jugera par les résultats. Nous devons travailler d'arrache-pied pour être à la hauteur des attentes du public sportif congolais », a indiqué le président de la Fécowu, s'adressant aux athlètes présents au lancement de la saison sportive. Par ailleurs, cette saison, la Fédération congolaise de Wushu s'attellera à régulariser sa situation administrative par l'acquisition

d'un siège. Aussi, elle assurera la vulgarisation du Wushu pour augmenter le nombre de pratiquants, élargir le nombre de clubs, des ligues et des sous-ligues. A en croire Stève Kouma, ce sont-là des axes de travail qui ambitionnent la performance. Dans ce sens d'ailleurs, plusieurs athlètes ayant brillé la saison passée ont été récompensés. Ils ont reçu tour à tour des mains du représentant de l'ambassadeur de Chine au Congo à cette cérémonie, de la directrice de l'Institut Confucius, du représentant du ministère des Sports et du président de la fédération des diplômés de mérite dans plusieurs spécialités de la discipline : Nan quan, Chan quan...

Pour les prochaines compétitions, les athlètes doivent donc donner le meilleur d'eux-mêmes cette saison, pour se faire une place en équipe nationale et défendre valablement les couleurs du pays aux plans africain et mondial.

R. N.M.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
 Un Espace de Vente
 Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
 Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
 Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
 Du Lundi au vendredi (9h-17h)
 Samedi (9h-13h)

IN MEMORIAM
 16 mars 1987- 16 Mars 2017
 Voici 30 ans que le vieux Dongou Gilbert Nestor nous a quitté. A cet effet une messe sera dite ce jeudi 16 mars 2017 à 15h00 pour commémorer sa mémoire.
 La grande famille de Mbaya et les enfants Dongou demandent à tous ceux qui l'ont connu d'assister à ladite messe et d'avoir une pensée pieuse pour lui.

14 mars 2014- 14 mars 2015
 Voici une année jour pour jour que madame Dzaba née Matoumouini Damarie a été rappelée au seigneur.
 Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide laissé par ta disposition.
 En ce jour mémorable, monsieur Dzaba-Nieme Charles et ses enfants Dzaba Cédric Eric, Dzaba-Nieme Sandra Stella, Dzaba-Dzoualo Sorel Gaël, Dzaba-Nieme Charles Juvénal, Dzaba-Nieme Dorland Carvely associons notre profonde douleur à celle des parents et amis qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
 Que le Seigneur lui accorde le repos éternel. Maman, nous ne t'oublierons jamais.
 A l'occasion de ce triste anniversaire, nous implorons le Dieu de miséricorde pour que son âme repose en paix et que brille à jamais l'étoile d'une vie éternelle.

AFFAIRES FONCIÈRES

Remise des documents sécurisés à un bâtiment du gouvernement en construction

Dans le souci de protéger les immeubles de l'État qui sont souvent spoliés par des particuliers, le ministre des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi, a remis officiellement des documents sécurisés, notamment le certificat d'enregistrement et la carte du propriétaire au ministre d'État, ministre de la Justice, Alexis Tambwe Mwamba, pour le compte d'un immeuble de douze niveaux en construction dans la commune de la Gombe.

Le ministre d'État, ministre de la Justice, Alexis Tambwe Mwamba, qui a reçu ces documents sécurisés, les a remis à son tour au ministre de l'Urbanisme et Habitat, Joseph Koko Nyangi. Le ministre des Affaires foncières a également remis un autre certificat et une carte de propriétaire au responsable de la société congolaise de construction moderne pour le compte d'un autre

immeuble de vingt-cinq niveaux en construction. Les deux immeubles en construction sont situés au bord du fleuve dans la commune de la Gombe.

Par ce geste, le ministre des Affaires foncières vient ainsi de lancer le processus de sécurisation des bâtiments appartenant à l'État congolais. Ce geste a été fort salué par le ministre de l'Urbanisme et Habitat qui, pour sa part, a remercié son collègue des Affaires foncières tout en soulignant que la remise de la carte du propriétaire vient mettre un terme à la spoliation des bâtiments de l'État. « Avec cette carte, on met fin aux prédateurs et aux spoliateurs des biens de l'État. Ce processus doit être poursuivi avec d'autres immeubles de l'État », a-t-il indiqué.

Force est de rappeler que la remise des titres sécurisés pour le compte du bâtiment du gouvernement et de la Société congolaise de construction moderne, tous en construction est l'aboutis-



Sécurisation des immeubles de l'État, cheval de bataille de Félix Kabange Numbi

sement d'une médiation menée par le ministre d'État et ministre de la Justice, Tambwe Mwamba. Cette médiation a abouti à la signature d'un protocole d'accord selon lequel un bâtiment devait revenir à l'État congolais et un

autre à la société congolaise de construction moderne. Selon le ministre des Affaires foncières, ces deux immeubles devraient être détruits parce que cet espace au bord du fleuve appartenant à l'État congolais n'a jamais

été désaffecté. Mais, explique-t-il, au nom de la médiation foncière, il a été décidé de céder un immeuble au gouvernement et un protocole d'accord a été signé entre les deux parties.

Alain Nzuzi

RDC-RWANDA

La biodiversité et la géodynamique du lac Kivu au centre des recherches spécifiques

Les chercheurs de deux pays se consacrent depuis quelques jours à l'étude de la géodynamique du lac et de son bassin.



Lac Kivu

Le lac Kivu fait toujours l'objet d'une attention soutenue de la part du Rwanda et de la RDC qui ne cessent de scruter la meilleure voie possible d'une exploitation optimale et judicieuse de ce bassin d'eau au profit de leurs communautés respectives. C'est dans ce cadre qu'il faut situer de nombreux accords conclus entre les deux parties dont celui signé en novembre 2015 sur la surveillance et la préservation du lac Kivu. Il s'agit, d'après les termes de ce protocole d'entente, de renforcer la recherche et promouvoir la collaboration scientifique entre les deux pays afin de mieux connaître le lac Kivu et sa zone alentour. Passant à la phase d'exécution de ce projet de 1,3 million d'euros financé par le gouvernement néerlandais, les deux pays s'attellent présentement à la mise en place du comité d'experts devant travailler en synergie via leurs centres de recherche respectifs pour son aboutissement. Ces experts rwandais et congolais se sont assigné comme objectif de mieux connaître la biodiversité et la géodynamique du lac Kivu et de ses environs.

Dans cette optique, il est prévu des travaux de recherches collaboratifs entre l'Institut supérieur pédagogique de Bukavu et l'université du Rwanda qui, de concert, vont, entre autres, procéder à l'évaluation des stocks de poissons du lac afin de promouvoir une pêche durable.

Les chercheurs de l'Observatoire volcanologique de Goma, l'INES de Ruhengeri et le Programme de surveillance du lac Kivu (LKMP) seront également mis à contribution pour, d'une part, dessiner une cartographie du risque sismique de la zone et, d'autre part, surveiller l'activité du dangereux voisin du lac, le volcan Nyiragongo, dont la dernière éruption remonte à 2002. Rappelons, par ailleurs, que la RDC et le Rwanda ont avalisé, le 10 mars, un projet visant à mener des recherches communes sur l'exploitation sécurisée du gaz méthane dans le lac Kivu, un projet financé par le gouvernement hollandais à hauteur de 8 millions d'euros pour une durée d'exécution de deux ans.

Alain Diasso

CÉNI

Plus de 18 millions d'électeurs déjà enrôlés

Les opérations d'enrôlement des électeurs se poursuivent allègrement dans les provinces où elles ont cours à la grande satisfaction des responsables de la Céni dont les prévisions initiales sont en train d'être rencontrées.

fermer ». À Lubumbashi (province du haut Katanga par exemple) où les opérations se sont officiellement clôturées le 13 mars, il s'est avéré que beaucoup d'électeurs ne se sont pas encore enrôlés sur les listes électorales.

D'ici mi-avril, les opérations pourront être lancées dans les treize autres provinces dont la ville-province de Kinshasa et devront durer quatre-vingt dix jours, apprend-on. La première phase des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs, lancée vers la fin de l'année 2016 dans douze provinces en plus du Nord-Ubangi ayant servi de rampe de lancement, s'est déroulée non sans difficultés.

« Quand nous allons lancer bientôt l'enrôlement des électeurs dans treize autres provinces, nous pourrions approcher nos projections de 41 à 45 millions y compris les jeunes mineurs de seize ans que nous enrôlons », a fait savoir le rapporteur Jean-Pierre Kalamba. Et d'ajouter : « Nous avons évolué dans le planning tracé pour que chaque province bénéficie de 90 jours. Nous sommes satisfaits, parce qu'à partir de demain, les centres qui avaient ouvert le 13 décembre peuvent commencer à envisager de



Corneille Naanga, président de la Céni

Les estimations de la Céni, qui évalue le taux d'enrôlement dans la ville à 99 %, n'ont pas pris en compte le nombre des déplacés ayant trouvé refuge dans la ville cuprifère depuis quelques années à cause de l'insécurité dans les autres provinces issues du démantèlement du Katanga, fait-on observer. D'où l'appel des députés nationaux élus dans la circonscription électorale de Lubumbashi réclamant le prolongement des opérations d'enrôlement des électeurs dans cette ville.

Alain Diasso

TRANSPORT EN COMMUN

Les professionnels du secteur jouent à la spéculation

Les transporteurs justifient leurs actes par deux augmentations successives du prix du carburant à la pompe intervenues dans l'intervalle d'un mois sans que l'autorité compétente puisse revoir les prix des courses.

Depuis que le prix du litre de carburant à la pompe a été revu à la hausse, l'autorité urbaine n'a pas encore pris la mesure de revoir le prix de transport en commun. Mais les transporteurs, de leur côté, s'adonnent déjà à une spéculation.

À défaut d'arrondir les chiffres pour des courses ou trajets fixés à 400 francs congolais (FC) ou à 450 FC, ces transporteurs recourent au « demi-terrain », pratique qui leur permet d'avoir le double du prix des courses. Ils sont, relève-t-on, impatients d'attendre la décision du gouverneur de la ville-province, seule autorité habilitée à fixer le prix de transport dans la mégapole congolaise.

Deux augmentations successives du prix du carburant

Il est noté que les pétroliers ont réussi par deux fois, en près de deux semaines, après leur action dont l'une des caractéristiques visibles était la fermeture des sta-



tions en début des soirées, l'augmentation des prix du carburant à la pompe. Le litre d'essence qui se vendait à 1540 FC est passé à 1615 puis à 1650 FC alors que le gasoil, dont le litre se vendait à 1530 FC, est passé à 1605 puis à 1640 FC. Pour les transporteurs en commun, ces augmentations succes-

sives du prix du litre constituent une raison valable pour revoir les prix des courses à la hausse. Cela n'étant pas encore fait, ces derniers décident unilatéralement d'augmenter leurs prix et ils le font plus pendant les heures de pointe. L'augmentation du prix du transport en commun, note-t-on, est décidée par le gouverneur de

«Esprit de vie», un projet conçu pour juguler le problème de transport en commun à Kinshasa

la ville, après concertation avec les corporations des chauffeurs, des propriétaires des véhicules affectés au transport en commun ainsi que des consommateurs ou utilisateurs. La décision est coulée sous forme d'arrêté ou d'édit et s'oppose aux transporteurs et utilisateurs. C'est en respect à ces disposi-

tions légales que du côté des transporteurs, la décision unilatérale de certains d'entre eux est vue comme une « rébellion », étant donné que cela constitue le non-respect manifeste de la décision de l'autorité qui n'a pas encore pris une disposition contraire à ce qui est en vigueur.

Lucien Dianzenza

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni exhortée à publier le calendrier des élections au plus tard le 31 mars

Une ONG basée à Goma, dans le Nord-Kivu, a récolté près de 300 signatures pour exiger à la centrale électorale de se conformer à cette exigence en vue d'avoir les élections à temps échu.



Le siège de la Céni, Kinshasa

Dans une pétition initiée par les jeunes des clubs de paix, représentant tous les jeunes de la RDC, dont copies ont été déposées dans certaines représentations diplomatiques et institutions internationales basées en RDC ainsi qu'aux institutions nationales et transmis le 13 mars 2017 au bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'ONG de défense des droits de l'Homme Congo Peace Network a exhorté la centrale électorale à publier le calendrier électoral d'ici le 31 mars 2017.

Il s'agit, selon cette organisation, du calendrier des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales et des gouverneurs des provinces.

Ces jeunes, qui affirment exercer leur droit constitutionnel, attendent notamment de la Céni l'organisation des élections conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre à l'issue duquel les parties prenantes ont convenu de «l'organisation des élections en une seule séquence présidentielle, législatives nationales et provinciales au plus tard en décembre 2017».

Lucien Dianzenza

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

COOPÉRATION

Une bouffée d'oxygène pour la RDC

Le pays vient de bénéficier d'un financement additionnel de cinquante millions de dollars américains de son principal partenaire au développement, la Banque mondiale (BM). Un accord a été conclu à cet effet, marquant ainsi l'aboutissement favorable de la septième revue du portefeuille de cette institution financière internationale en République démocratique du Congo (RDC).

Globalement, cet argent vise à ramener la performance et à renforcer la résilience de l'économie congolaise en cette période de ralentissement de la croissance à la suite de la chute des cours mondiaux des matières premières. Depuis fin 2015 et même plus durement en 2016, les effets se font ressentir sur les différents indicateurs macro-économiques. Lors de la 7^e Revue organisée les 2 et 3 mars à Kinshasa, plusieurs recommandations ont permis de mettre un accent particulier sur certaines urgences. On sait par exemple que ce financement additionnel sera orienté, entre

autres, dans la création des camps d'apprentissages aux métiers pour les jeunes et la poursuite des efforts de pacification du pays. Avec une population jeune et travailleuse, la RDC dispose d'un atout considérable pour chercher son développement dans d'autres secteurs que les ressources naturelles. Il est important de préparer ces jeunes à mieux contribuer à l'essor de l'économie de leur pays grâce à cette formation qui leur ouvre de nouvelles perspectives d'avenir. Sur un autre volet, l'intérêt porté sur la pacification du pays dans un contexte de recrudescence des violences vise simplement à susciter plus d'attractivité. Mais d'autres objectifs non moins importants sont repris dans ce financement additionnel. Il s'agit de la réforme des finances publiques, du renforcement du système fiscal, de l'amélioration du climat des affaires pour la création des emplois des jeunes, de l'accélération de la décentralisation financière et du renforcement du processus fiscal pour optimiser les résultats.

Laurent Essolomwa

KASAÏ CENTRAL

Toujours sans nouvelles des deux enquêteurs onusiens enlevés à Tshimbulu

Les deux experts onusiens étaient chargés par le Conseil de sécurité d'enquêter sur les groupes armés, les violations des droits de l'Homme et les possibles violations d'un embargo sur les armes dans le pays.

Alors que le gouvernement central tente, par tous les moyens, de restaurer la paix menacée au Kasai central en prenant langue avec la milice Kamuina Nsapu afin de connaître leurs desiderata et chercher à y répondre, un nouvel épisode est venu, comme qui dirait, s'incruster dans le processus en cours. Il s'agit de la disparition, depuis le 12 mars, de deux experts onusiens dans la fournaise de cette province où l'insécurité alimentée par des groupes armés continue de battre son plein.

Les deux experts onusiens de nationalité américaine et suédoise seraient, d'après les témoignages recueillis sur place, tombés dans une embuscade tendue par un groupe armé « non identifié » au niveau de la rivière Moyo sur l'axe Bukonde-Tshimbulu, à environ 120 km au sud de Kananga. Les deux enquêteurs onusiens qu'accompagnaient, dans leur itinérance, leurs trois chauffeurs de taxi-moto et leur interprète, ont tous été

pris par les kidnappeurs qui les ont ensuite conduits dans la forêt.

Une version confirmée par Charles-Antoine Bambara, directeur de l'Information publique de la Monusco qui a indiqué qu'une patrouille des Casques bleus est déjà à pied d'œuvre pour tenter de retrouver les six personnes disparues. « Nous n'avons pas encore reçu ni revendication ni demande de rançon. Nous faisons tout notre possible pour les localiser », a-t-il renchéri. Jusqu'au lundi soir, on était encore sans nouvelles des six disparus.

Le gouvernement, de son côté, a également lancé des investigations pour retrouver les enquêteurs onusiens et leurs compagnons congolais tout en ajoutant, par le biais de son porte-parole Lambert Mende, que les experts onusiens sillonnaient la province « sans que les autorités locales en aient été informées ». Une affirmation que la Monusco s'est refusé de répondre, le temps que l'enquête initiée livre ses résultats. Notons que la Monusco, présente en RDC depuis 1999, ne disposait d'aucunes troupes dans la région du Kasai jusqu'au déploiement récent d'une centaine de Casques bleus à Kananga et dans ses environs.

Alain Diasso



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE LA VILLE OCÉANE

Les derniers devoirs au Dr Fulgence Ibombo Gakosso

Décédé brusquement le 4 mars, le Dr Fulgence Ibombo Gakosso fut le 1^{er} secrétaire du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire qui lui a rendu un dernier hommage le 14 mars à l'Hôtel de ville avant le départ de la dépouille mortelle pour Brazzaville où il sera inhumé.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, de Fidèle Dimou, préfet du département du Kouilou, de Roland Bouiti Viaudo, président du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire ainsi que de plusieurs autorités politico-administratives et militaires des deux départements.

Né le 1^{er} juillet 1969 à Gamboma dans le département des plateaux, le Dr Fulgence Ibombo Gakosso était titulaire d'un baccalauréat série D et d'un diplôme de docteur en pharmacie obtenu en 1995 à l'Institut pharmaceutique d'État de Kharkov en Ukraine. Il était propriétaire de la pharmacie située au rond-point Sympathique dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou.

Cadre dynamique du club 2002 PUR dont il était le président au niveau de Mvou-Mvou, où il a été réélu conseiller en 2008, le Dr Fulgence Ibombo Gakosso a été élu au poste de 1^{er} secrétaire du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire en 2014. La mort l'a surpris en plein mandat. C'est pour la troisième fois en cette mandature que le Conseil de Pointe-Noire est en deuil après les décès de Roger Paka et de



Les élus locaux pendant le recueillement / crédit photo Adiac

Claude Abraham Milandou. Dans l'oraison funèbre lue par Disso Bakonga, secrétaire général du Conseil départemental et municipal, les conseillers municipaux ont évoqué l'esprit social : «La place que Fulgence Ibombo Gakosso avait prise parmi ceux qui l'ont côtoyé dans sa vie familiale, professionnelle et politique se mesure aux nombreux témoignages de reconnaissance, d'importante sympathie, de respect d'une part et, d'autre part, de compassion et de désarroi. Durant l'exercice de son mandat,

il s'est particulièrement montré disponible vis-à-vis de ses collègues conseillers, de ses collaborateurs et des agents municipaux», a-t-il souligné. L'homme s'est aussi distingué par son esprit collaboratif et social et son sens de responsabilité comme l'a dit le secrétaire général : «Sa porte était ouverte à tous et à toutes sans discrimination. Il a été d'une assiduité exemplaire à son poste où il a été habité avant tout par la volonté d'accomplir le plus efficacement possible les missions qui lui incombent. Fulgence

Ibombo Gakosso était un homme de principes auxquels il n'attendait surtout pas déroger dans le cadre de ses fonctions politico-administratives. La rigueur et les principes s'harmonisaient chez lui avec une grande générosité dont il a plus d'une fois donné la preuve».

Les qualités de l'illustre disparu ont aussi été reconnues par le Conseil national des pharmaciens du Congo et par le Club 2002 PUR qui a évoqué dans le cursus politique de Fulgence Ibombo Gakosso son esprit d'organisa-

tion méthodique, son humilité et le service. Pour sa famille qui s'est exprimée à travers l'une de ses nièces, il reste un exemple à suivre en leur sein. C'est dans une profonde tristesse que les élus locaux se sont tour à tour recueillis devant la dépouille mortelle de Fulgence Ibombo Gakosso qui a été conduit après la cérémonie d'hommage à l'aéroport Antonio-Agostinho-Neto pour être transporté à Brazzaville où il sera inhumé.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DISPARITION

Le Club 2002 PUR rend hommage au Dr Fulgence Ibombo Gakosso

Accompagnés des autorités civiles et militaires des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, les membres du Parti pour l'unité et la République, Club 2002 PUR, ont rendu le mardi 14 mars au siège de la mairie centrale de Pointe-Noire un dernier hommage au membre du bureau politique de ce parti le Dr Fulgence Ibombo Gakosso décédé le 4 mars.

S'exprimant sur le parcours politique de Fulgence Ibombo Gakosso, Gilles Pena Pitra, président du Club 2002 PUR à Pointe-Noire, a rappelé le dévouement et l'activisme politique de ce dernier. Fulgence Ibombo Gakosso a réussi grâce à son organisation méthodique et sa parfaite maîtrise de la carte électorale du

deuxième arrondissement Mvou-Mvou à faire de cet arrondissement le leitmotiv du Club 2002 PUR dans le département de Pointe-Noire. Il a légué un héritage, un grand héritage. Ainsi, il revient désormais aux autres membres de notre parti de le pérenniser. Les membres du parti ne te jugent pas, ils ne t'oublieront pas aussi.

Conformément aux saintes écritures qui stipulent : «Je suis parti nu du sein de ma mère et nu je resterai dans le sein de la terre, l'Éternel a donné, l'Éternel a ôté», a-t-il indiqué. Pour sa part, Louis Gabriel Missatou, secrétaire national chargé des Stratégies et des Affaires électorales, porte parole du Club 2002 PUR, a reconnu que le parti a perdu un membre important. Car, selon l'orateur, Fulgence Ibombo Gakosso avait des qualités d'un militant engagé à la cause du parti. «Quelques parcours importants de la vie politique passée ensemble dans le cadre du rayonnement du Club 2002 PUR me rappellent toujours le Dr Fulgence Ibombo Gakosso », s'est-il indigné lors d'une interview qui s'était passée quelques jours avant cet hommage.

Notons que dès la classe de quatrième, le jeune Fulgence Ibombo Gakosso s'intéressait déjà à la politique à travers l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC), au sein de laquelle il a occupé des multiples fonctions. C'est en 2005 qu'il a adhéré au Club 2002 PUR. Il est décédé à l'âge de 48 ans et sera inhumé à Brazzaville. En plus des autorités des deux départements, plusieurs représentants d'autres partis politiques et associations y compris de nombreux Ponténégrins qui ont connu l'homme ont assisté à cette cérémonie.

Séverin Ibara



Les membres de Club 2002 PUR lors de la cérémonie d'hommage / Photo Adiac

INTERVIEW

Lydie Pongault : « Rituel du présent, à N'Gol'Odoua, le kiebe-kiebe est dans son temps, dans son époque »

Le musée de N'Gol'Odoua, inauguré le 9 mars par le président Denis Sassou N'Guesso, présente dans un écrin d'une rare beauté, une collection unique dédiée au kiebe-kiebe. Lydie Pongault*, commissaire d'exposition du musée raconte la genèse de cette collection.

Les Dépêches de Brazzaville. Le musée de N'Gol'Odoua présente une collection très complète du kiebe-kiebe. D'où vient-elle ?

Lydie Pongault. La collection du musée N'Gol'Odoua a bien des origines et une longue histoire qui a débuté il y a dix ans au sein du musée Galerie du Bassin du Congo abrité dans le bâtiment des Dépêches de Brazzaville. Le fonds du musée était composé de plusieurs pièces que nous avons complétées au fil des années grâce au soutien sans faille de Jean-Paul Pigasse qui est un collectionneur avisé. Avec des initiés et des spécialistes de la danse kiebe-kiebe, nous avons identifié les œuvres, envoyé des équipes sur le terrain pour comprendre d'où elles venaient, ce qu'elles représentaient, enrichi la collection. Les professeurs Théophile Obenga, Atondi Lecas Momondjo, Camille Bongou, assistés de deux étudiants en philosophie de l'Université Marien-N'Gouabi, ont contribué à l'identification et à la mise en place de l'exposition. Le mbochi a été traduit en français. La partie sacrée préparée par le préfet de Brazzaville Pierre Cébert Iboko Onanga, le colonel Daniel Iloy Ngoya et le professeur Abraham Ibela.

LDB : Vous avez aussi édité un livre et un DVD avant de produire le catalogue d'exposition du musée de N'Gol'Odoua.

LP : Un DVD réalisé par Jean Blaise Bilombo Samba a été produit en langue anglaise, française et portugaise. Pen-



Lydie Pongault (DR)

dant plusieurs semaines, il a parcouru les grands villages où se pratiquaient le kiebe-kiebe dans les trois départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-ouest, interrogé les initiés, observé les pratiques dans les villages. Cette collection présentée sur notre site Internet a fait l'objet d'un livre* publié par les Editions Les Manguiers à l'occasion de l'exposition de Brazzaville en octobre 2012.

LDB : Le président en personne a inauguré l'exposition qui a suscité beaucoup d'intérêt à Brazzaville.

LP : Effectivement, le président Denis Sassou N'Guesso lui-même, en présence de membres du gouvernement, des corps constitués, du corps diplomatique, a inauguré cette exposition il y a cinq ans au sein du Musée galerie du Bas-

sin du Congo. À l'époque, l'exposition avait suscité un grand enthousiasme à Brazzaville. Et bien au-delà. Dès l'année suivante, nous étions approchés par le

président Denis Sassou N'Guesso en personne et le ministre de la Culture cubain.

Ces expositions ont été une réussite totale et surtout, ont suscité beaucoup d'émotion. Notamment chez les Bantous au Brésil dont l'attachement à leurs racines et la connaissance de la culture bantoue sont très forts.

LDB : Comment expliquez-vous l'engouement suscité par cette collection kiebe-kiebe ?

LP : Cette collection a été travaillée, répertoriée, complétée. Elle est riche d'écrits, de catalogues, d'images et de sons. Tout un patrimoine complet, écrit et oral conçu avec des professeurs très impliqués. Voilà pourquoi le président de la République a souhaité créer un lieu pour conserver au mieux ce patrimoine et faire en sorte qu'il ne soit pas dispersé.

Maintenant la collection est sécurisée et le public, en mesure de venir s'y ressourcer. À N'Gol'Odoua, nous avons aussi lié le traditionnel au moderne. Une conception voulue parce qu'aujourd'hui, au vingt et unième siècle, le kiebe-kiebe



Le Kinda (DR)

musée afro-brésilien de l'université de Salvador de Bahia. Une équipe brésilienne est venue travailler ici, à Brazzaville, pendant dix jours pour s'assurer que la collection était complète et identifier, puis préparer le transport des pièces vers le Brésil.

Le jour de l'inauguration, une conférence était animée par le professeur Théophile Obenga, Camille Bongou et le préfet Pierre Cébert Iboko Onanga en présence de nombreuses personnalités brésiennes. L'exposition a reçu plus de 12 000 visiteurs en trois mois.

LDB. Après Salvador de Bahia, l'exposition a poursuivi sa route vers d'autres lieux.

LP. Après son retour à Brazzaville, la collection est répartie très rapidement à La Havane à Cuba où elle a fait l'objet d'une nouvelle exposition de décembre 2014 à février 2015, inaugurée par le

se danse encore. Rituel du présent, il est dans son temps, dans son époque. Le musée retrace les aspects traditionnels du kiebe-kiebe mais également son expression moderne, multiforme et picturale avec les pièces personnelles du président Denis Sassou N'Guesso qui sont venues enrichir la collection. Ce musée moderne permettra la conservation des œuvres dans le temps et, grâce à sa salle de projection, sera un lieu de colloques, de recherche et de vie.

* Lydie Pongault est commissaire de l'exposition du musée de N'Gol'Odoua et directrice du musée du Bassin du Congo de Brazzaville.

* «Kiebe-kiebe danse initiatique du Congo Brazzaville». Traduit en français et portugais. Editions Les Manguiers. En vente à la Librairie des Manguiers, 84 boulevard Denis Sassou N'Guesso à Brazzaville

Propos recueillis par Bénédicte De Capèle



Lydie Pongault entourée de l'équipe qui a conçu le musée (DR)